

Césarine/Messaline figure du mal dans  
*La femme de Claude* d'Alexandre Dumas fils

Césarine/Messaline evil figure in  
*La femme de Claude* of Alexandre Dumas fils

Rémy Poignault  
remy.poignault1@orange.fr  
Université Clermont Auvergne, CELIS  
Rue Ledru, 4  
63057, Clermont-Ferrand

Fecha de recepción: 25 de noviembre de 2021  
Fecha de aceptación: 3 de diciembre de 2021

RÉSUMÉ: Alexandre Dumas fils, dans sa pièce *La femme de Claude*, s'inspire très librement de l'Antiquité, pour réécrire, dans un contexte moderne, la mort de Messaline, devenue ici Césarine. Dans cette pièce, comme dans son essai *L'Homme-Femme*, Césarine/Messaline incarne le mal, qu'il faut éradiquer.

MOTS CLÉS: Alexandre Dumas fils, Messaline, l'empereur Claude, réception de l'Antiquité.

ABSTRACT: Alexandre Dumas fils, in his play *La femme de Claude*, is very loosely inspired by Antiquity, to rewrite, in a modern context, the death of Messalina, who here became Césarine. In this play, as in his essay *L'Homme-Femme*, Césarine / Messaline embodies evil, which must be eradicated.

KEYWORDS: Alexandre Dumas son, Messalina, Emperor Claudius, Reception of classical Antiquity.

---

Alexandre Dumas père dans sa tragédie *Caligula* (1837) a dressé le portrait d'une Messaline, femme de pouvoir, ourdissant l'assassinat de son amant Caligula, pour installer sur le trône son époux Claude, par l'entremise duquel elle compte bien gouverner et s'enrichir<sup>1</sup>. Dans un écrit polémique *L'Homme-*

---

<sup>1</sup> Texte dans Alexandre Dumas, *Drames romantiques*, Claude Aziza, Paris, Omnibus, 2002, pp. 869-983.

*Femme*<sup>2</sup>, paru en 1872, Alexandre Dumas fils lie, comme son père, Caligula à Messaline, sans toutefois la nommer —mais l’allusion est claire— pour faire d’eux les symboles de la décadence, Caligula représentant la folie du pouvoir et Messaline l’absolu de la dépravation, en une phrase où l’on reconnaîtra, entre autres, des traces du fameux vers de Juvénal et de l’épisode taciteen<sup>3</sup> de la charrette destinée à transporter les déchets des jardins qu’utilisa, faute de mieux, l’impératrice dans ses dernières heures pour tenter de rejoindre son mari afin de plaider sa cause: «On les adore [les femmes], on les glorifie, on les divinise ; ce que voyant, l’homme, devenu fou par la toute-puissance, se déclare tout bonnement dieu à son tour. Il se commande un faux tonnerre, comme Caligula, et donne son cheval pour consul à ses sujets qui ne méritent guère mieux du reste, en vertu de cet axiome que les peuples ont toujours le gouvernement qu’ils méritent. Tout cela pendant que l’impératrice se livre aux athlètes dans les carrefours, en attendant qu’on rapporte son corps qui aura été quelquefois lassé, jamais assouvi, dans un tombereau : rempli de cette fange particulière qui a servi à pétrir sa race»<sup>4</sup>.

Dumas fils, fait représenter une pièce, *La femme de Claude*, dont la première a lieu le 16 janvier 1873 au théâtre du Gymnase-Dramatique à Paris, où la figure de Messaline est en filigrane, mais où le lien avec l’Antiquité est beaucoup plus ténu que dans le *Caligula* de son père. Dans *L’Homme-Femme*, composé l’année précédente, alors qu’il a déjà le projet de sa pièce, Dumas fils le souligne: «Il va sans dire qu’il s’agit d’un *Claude* moderne, conscient, chrétien, et non du *Claude* historique et imbécile qui fait ou plutôt qui laisse tuer sa femme par Narcisse. Quant à la femme, c’est l’éternelle Messaline, après comme avant le Christ»<sup>5</sup>. L’action est contemporaine, à un moment où le souvenir de la récente défaite contre l’Allemagne est cuisant. Dumas fils est bien loin du drame historique paternel: «il s’est forgé un genre de pièce sociale à morale philosophique [...]. Il assume ainsi sa position d’auteur réaliste»<sup>6</sup>.

Un homme des plus honnêtes, Claude Ruper, un savant, inventeur d’un petit canon aux capacités extraordinaires, avec lequel il compte restaurer la puissance de sa patrie et œuvrer à la paix en raison de ce qu’on n’appelle pas encore la force de dissuasion, est aux prises avec son épouse volage, Césarine, retournée au foyer, et avec un aigrefin Cantagnac, «agent secret de je ne sais quel pays» (III,

<sup>2</sup> Alexandre Dumas fils, *L’Homme-Femme*, Paris, Michel Lévy frères, 1872, en réponse à un article d’Henri d’Ideville paru dans *Le Soir*.

<sup>3</sup> Juvénal, *Satires*, VI, v. 130 ; Tacite, *Annales*, XI, 32, 6.

<sup>4</sup> Alexandre Dumas fils, *L’Homme-Femme*, *op. cit.*, pp. 140-141.

<sup>5</sup> Alexandre Dumas fils, *L’Homme-Femme*, *op. cit.*, 1872, p. 3.

<sup>6</sup> Lise Sabourin, «Du romantisme à la morale sociale : Dumas fils dramaturge», *Revue d’Histoire du Théâtre*, 257, 1, janv.-mars 2013, p. 112.

3) qui, pour faire main basse sur la découverte, exerce un chantage sur l'épouse dont il connaît tout le passé. Césarine voudrait revenir à la vertu auprès de son mari, mais on doute de sa sincérité, comme l'auteur lui-même qui dit dans sa préface qu'elle rentre auprès de son époux « pour reprendre les forces et le point d'appui dont elle a besoin » ; pour se tirer d'affaire, elle voudrait aider Claude contre Cantagnac, mais sa vraie nature reprend le dessus et elle élabore une machination pour entrer en possession des documents. Se greffe sur ce schéma une intrigue amoureuse, qui ne fait que davantage ressortir la monstruosité morale de Césarine: Claude héberge Daniel un ami juif avec sa fille Rébecca, incarnation de la vertu ; la jeune femme est amoureuse de Claude; c'est un amour partagé, mais qui demeurera platonique en raison de la haute tenue morale des personnages. On a pu dire que l'«idéalisme passionné [de Rébecca] est tout ensemble l'antithèse et l'ennemi invincible de la bestialité d'une Césarine. Alliée naturelle et divine de l'Homme-Conscience, de Claude, la Vierge idéaliste l'adorera sans souillure comme elle est elle-même adorée par lui»<sup>7</sup>. Claude a aussi sous son toit, Antonin, orphelin qu'il a recueilli et qui est son assistant, lui-même inventeur d'un prototype de fusil. Antonin tombe amoureux de Césarine qui fait de lui un élément de sa machination en exerçant sa séduction sur lui et en profitant de son innocence. Grâce à la délation de la bonne, Claude empêche le vol en tuant Césarine avec le fusil créé par Antonin.

La pièce a des intentions philosophiques, si l'on en juge d'après la longue préface que publie Dumas en réponse à la critique de l'académicien Cuvillier-Fleury parue dans le *Journal des débats*. Une question annexe apparaît dans la pièce, mais qui a son importance historique : Daniel, après s'être intéressé à la botanique, à la zoologie et désormais aux problèmes de conscience, veut reconquérir la patrie d'Israël<sup>8</sup>, ce qui fait de Dumas fils un précurseur du sionisme et un inspirateur de Theodor Herzl<sup>9</sup>. Une autre question est au centre du drame, celle du droit à l'élimination physique de la femme perverse. La réponse pour Dumas fils est assurément oui: le personnage de Claude est amené à cette décision après délibération en sa conscience, espérant que Dieu ramène Césarine dans le droit chemin en la soumettant à «la tentation du bien» (III, 1), mais elle est irrémédiablement une «créature de l'enfer» (II, 2).

<sup>7</sup> Léopold Lacour, «La femme dans le théâtre du XIX<sup>e</sup> siècle», *La Revue d'art dramatique*, «Le féminisme au théâtre» n° spécial octobre 1901, p. 666.

<sup>8</sup> Acte II, sc. 1: «On croit encore que la persécution nous a dispersés, elle nous a répandus ; et nous tenant par la main nous formons aujourd'hui un filet dans lequel le monde pourrait bien se trouver pris le jour où il lui viendrait à l'idée de nous redevenir hostile ou de se déclarer ingrat. En attendant, nous ne voulons plus être un groupe, nous voulons être un peuple, plus qu'un peuple, une nation. La patrie idéale ne nous suffit plus, la patrie fixe et territoriale nous est redevenue nécessaire et je pars pour chercher et lever notre acte de naissance légalisé».

<sup>9</sup> Sidney D. Braun, «Dumas fils: forerunner of Zionism», *Nineteenth-Century French Studies*, vol. 13, n° 2/3, winter-spring 1985, pp. 105-112.

Le rapport à l'Antiquité peut sembler bien mince. Quand Claude, homme de culture, cherche à redonner courage à Antonin, en lui assurant qu'il sortira vainqueur de la lutte entre le bien et le mal, alors que celui-ci vient de lui avouer qu'il est amoureux de Césarine et qu'il en souffre, sa référence antique n'a qu'une valeur anecdotique: «Vingt ans, une douleur comme celle-là une âme comme la tienne et un ami comme moi, ce sont les armes d'Achille» (I, 3). Il en va de même de la réflexion de Césarine à Cantagnac, faisant allusion à la formule socratique: «ce qui m'humilierait fort, si la sagesse antique n'avait avoué que ce qu'il y a de plus difficile est de se connaître soi-même» (I, 6). Mais dès la première scène, Césarine, coquette, revenant de Paris, fait une révélation —«On va porter cet hiver des modes très originales, et des bijoux d'or imités des bijoux des femmes romaines. Cela me va très bien» (I, 1)— qui peut nous mettre sur la voie. Cantagnac, pour l'inciter davantage à la trahison, renvoie à un épisode célèbre de l'histoire romaine transmis par Tite Live, en liant l'image de Césarine à celle d'une femme qui a trahi sa patrie —même si Césarine, n'étant pas d'origine française— n'entre pas pas vraiment dans cette catégorie: «soyez tranquille, belle Tarpeia, nous ne vous écraserons pas sous les boucliers des soldats de Tatiüs; nous ne sommes pas des barbares» (I, 6)<sup>10</sup>.

Le prénom de Césarine n'est pas aussi anodin que dans la nouvelle éponyme de Dumas fils, publiée en 1848<sup>11</sup>, où il est celui d'une jeune saltimbanque, diseuse d'avenir intègre ; il renvoie dans la pièce explicitement à César, aux Romains et à la volonté de pouvoir, comme le révèle Cantagnac: «vous êtes de très vieille famille bavaroise. La légende dit qu'un de vos ancêtres devint porte-enseigne de César après la défaite d'Arioviste, et, depuis cette époque, il y a toujours un membre de votre famille qui s'appelle César, comme votre père, ou Césarine, comme vous. De grandes alliances dans le passé font qu'au microscope on trouverait peut-être dans vos veines une goutte de sang royal, ce qui n'a pas peu contribué à vous faire croire que vous n'étiez pas semblable à tout le monde» (I, 6). Mais ce sont les médisants dont Cantagnac prend plaisir à rapporter le venin qui trouvent l'essence même de Césarine en voyant dans ses débordements un avatar de Messaline: «de méchantes langues, profitant du rapprochement que votre conduite et le petit nom de votre mari leur permettaient de faire avec un empereur romain et sa femme Messaline, qui a laissé une réputation assez mauvaise, même à Rome, vous ont surnommée *la Femme de Claude*, ce qui, selon eux voulait tout dire » (I, 6).

Claude Ruper de l'image de l'empereur romain conserve le fait d'être un mari trompé et passablement bienveillant, qui ne semble pas tenir compte des frasques

<sup>10</sup> Sur Tarpeia voir notamment Tite-Live, I, 11, 5-9.

<sup>11</sup> Alexandre Dumas fils, *Césarine*, Paris, A. Cadot, 1848.

de son épouse; s'il ne s'est pas séparé d'elle, c'était pour éviter de ternir son propre nom, qu'elle portait en tant qu'épouse: «Elle me ridiculise un peu plus, mais elle me salit un peu moins !», et il avait le vain espoir de pouvoir la remettre sur la bonne voie ; il s'est délivré de l'emprise de sa femme par la force de sa volonté, trait nullement claudien (I, 3). Et il arrive un jour où, pour l'empêcher de nuire davantage, alors qu'elle va vendre son arme à une puissance étrangère, il l'élimine ; mais alors qu'ici, c'est lui qui prend la décision et l'exécute, dans le récit historiographique latin l'empereur était le jouet de son affranchi Narcisse qui ourdissait la mort de Messaline<sup>12</sup>. Claude Ruper est bien différent; c'est un être lucide: sa «tolérance» pour Césarine n'est pas aveuglement, mais elle est digne d'«un dieu» (I, 6); il a, de plus, perçu l'amour d'Antonin pour elle ; bienveillant, il pardonne car il comprend que la jeunesse de son assistant l'expose à cette séductrice et il le met en garde. Nulle goinfrerie, nulle basse sensualité chez Claude Ruper.

Césarine, quant à elle, est bien une Messaline moderne œuvrant par *libido*, *saeuitia*, *avaritia* —les trois caractéristiques essentielles du personnage dans les sources antiques<sup>13</sup>— ce qui n'échappe pas au jugement infaillible du froid Cantagnac, même s'il a besoin d'un terme supplémentaire pour la définir: «votre physiologie entière tient dans ces quatre mots : Insoumise, frivole, féroce et vénale» (I, 6). Toute jeune, elle cherche à séduire. « Chez vous c'était un besoin, un instinct involontaire, invincible. Vous aviez, ce qui est plus fréquent qu'on ne le croit, la manie de l'amour. Cette folie particulière, bien connue aujourd'hui de la science, amena ce qu'elle devait fatalement amener» (*ibid.*): en d'autres termes, c'est, à ses yeux, une nymphomane<sup>14</sup>.

Elle mène une vie dissolue, trompe son mari ; elle l'a même quitté pour partir avec un autre homme, Richard de Moncabré. Certes, elle se justifie en se présentant comme une victime de la vie: étant tombée enceinte d'un homme qui l'a abandonnée, elle a fait payer à l'honnête homme qui l'a épousée par la suite la faute du premier, par vengeance ; elle s'est vengée aussi de lui parce qu'il lui avait pardonné, «mais d'en haut, à distance, en [se] dégageant d[']elle», la faute de lui avoir caché l'existence de l'enfant qu'elle avait abandonné à une nourrice ; ensuite, quand il l'a méprisée parce qu'elle ne souffrait pas à la mort de cet enfant et qu'elle refusait tout sentiment maternel, elle s'est livrée de plus belle à l'adul-

<sup>12</sup> Tacite, *Annales*, XI, 29-38.

<sup>13</sup> Cesare Questa, «Messalina, *meretrix augusta*», *Vicende e figure femminile in Grecia e a Roma*, R. Raffaelli éd., Ancône, 1995, pp. 399-423, repris dans Cesare Questa, «Messalina “*meretrix augusta*” e altre donne de i [Giulio-Claudi]», *L' aquila a due teste : immagini di Roma e dei Romani.*, Questa, Cesare éd., Ludus Philologiae, 8. Urbino, QuattroVenti, 1998 pp. 111-136.

<sup>14</sup> Sur l'image de Messaline de l'Antiquité à l'époque contemporaine, voir, en particulier, Jean-Noël Castorio, *Messaline. La putain impériale*, Paris, Payot, 2015, A. Dominguez Leiva, *Messaline, impératrice et putain. Généalogie d'un mythe sexuel de Pline au pornopéplum*, Neuilly-lès-Dijon, Le murmure, 2014.

tère (II, 2). Comme Messaline, elle semble même s'être prostituée, ce que son mari ignore : on peut le comprendre dans les sous-entendus de Cantagnac: «En arrivant à Paris, vous êtes descendue au Grand-Hôtel, où vous attendait la jolie petite comtesse de Terremonde, fille de la marquise de la Tour-Lagneau. Le lendemain vous étiez installée, sur ses renseignements, rue Neuve-Saint-Eustache, n° 36 (vous aimez ces quartiers-là), chez une madame Renard, et le 1<sup>er</sup> septembre à midi...» (I, 6). Mais elle va plus loin, chez Dumas, dans l'ignominie que Messaline qui fut deux fois mère et dont bien des historiens modernes considèrent que son "mariage" avec Silius de même que sa cruauté seraient des moyens pour, d'une part, procurer un appui à ses enfants en cas de défaillance de Claude et, d'autre part, éliminer des personnes dangereuses<sup>15</sup>. Césarine n'a aucune fibre maternelle.

Certes, elle revient repentante auprès de son mari, voulant reprendre une vie nouvelle, mais on doute de la force et même de la sincérité de cette résolution, quand on la voit faire volte-face aussi violemment lorsqu'elle a compris que Claude ne l'aidera pas contre Cantagnac et qu'elle décide de servir l'espion pour se sauver. Césarine ne se contient plus: si Claude la perd, elle le perdra: «car je suis extrême en tout, je vous en préviens. Il faut que j'aime ou que je haisse» (II, 2). La *lupa* revient à son vrai visage que la servante Edmée avait perçu dès son retour: «Elle m'a fait peur. Elle montrait ses dents comme un loup» (I, 1). Elle est une femme fatale ; Claude prévient ainsi Antonin: «Elle déshonore ou elle tue, entre deux sourires, c'est une colère de Dieu. Voilà ce que tu dois savoir» (I, 3). Il semble même qu'elle soit une meurtrière, c'est du moins ce que laissent entendre les propos de Cantagnac qui révèle que Richard de Moncabré est opportunément mort après avoir confié 200 000 francs à Césarine lors de sa fuite avec elle, sans que nous sachions vraiment si c'est Césarine la coupable, ou si la «société anonyme» qui avait envoyé Richard pour la soudoyer ne l'a pas éliminé parce qu'il était désormais un agent incontrôlable car tombé amoureux. Criminelle ? sans doute ; cupide, assurément, comme le souligne la forte somme qu'elle demande à Cantagnac pour trahir son mari : quatre millions, que Cantagnac réduit à deux (II, 3).

Cette femme «est un beau symbole d'énergie corruptrice et dévastatrice»<sup>16</sup> ; elle est l'incarnation du mal aux yeux de Claude: «D'où viennent-elles, ces créatures particulières, inachevées pour ainsi dire, qui font le mal en souriant, en riant quelquefois, sans conscience avant, sans remords après ? Sont-elles dans l'ordre naturel, comme quelques-uns l'affirment ? Ce que nous appelons le mal n'est-il que le droit des natures puissantes, brisant des conventions sociales trop étroites

<sup>15</sup> Cf., par exemple, Barbara Levick, *Claude*, trad. Isabelle Cogitore, Gollio, Infolio, 2002, pp. 80-94.

<sup>16</sup> Léopold Lacour, *op. cit.*, p. 665.

pour elles ? Le devoir, l'honneur, le travail, la pudeur, la famille, le triomphe de l'âme, la vertu, le beau, le bon et le bien, l'idéal en un mot, sont-ils rêves de fous, et faut-il lâcher les hommes et les femmes à travers la terre comme des troupeaux sauvages sans autre raison que l'instinct, sans autre loi que la passion, sans autre but que le plaisir ? Je ne le crois pas, ni toi non plus, n'est-ce pas ?» (I, 3). Césarine, image «d'un féminin destructeur», «n'est pas étrangère à ces héroïnes de la décadence, créatures dépravées et dévoratrices, annonciatrices aussi d'un bouleversement des temps, si on ne parvient pas à les éliminer»<sup>17</sup>.

Dans cette pièce, Dumas fils prend nettement parti pour le meurtre de la femme perdue qui cherche à perdre les autres. Dans sa préface il proclame la valeur exemplaire de Claude : « et je dis au public : Tu vois ce Claude ; ce n'est pas seulement un mécanicien, un inventeur, un homme, c'est l'Homme dans le grand sens du mot, c'est l'exemple ; c'est ce que, toi et moi, nous devons être toujours, aujourd'hui plus que jamais ; c'est le Français, c'est la France telle qu'il la faut après les épreuves qu'elle vient de traverser, épreuves mortelles si elle n'y prend pas garde ». La pièce se situe en cela dans la lignée de *L'Homme-Femme*, où Dumas fils disait « Tue-là ! »<sup>18</sup>. L'idéaliste et pur Claude se fait le défenseur de l'humanité en usant du fusil. Dans sa préface Dumas fils pose la question de la représentation de la femme au théâtre : « il nous est absolument interdit de représenter, au théâtre, l'homme supérieur à la femme. C'est là, par tradition des temps les plus reculés, que la femme règne, officie et finalement triomphe ; c'est là qu'elle se moque et se venge du sexe fort, qui lui est si injuste, si oppresseur, si cruel, si barbare dans la vie réelle ; c'est là qu'elle a toujours raison ». Dans sa préface, Dumas fils assimile la prostitution à la Bête de l'Apocalypse : « Or, cette Bête n'était autre qu'une incarnation nouvelle de la femme, décidée à faire sa révolution à son tour. Après des milliers d'années d'esclavage et d'impuissance, malgré les légendes du théâtre, cette victime de l'homme avait voulu avoir raison de lui, et, croyant briser les liens de l'esclavage en brisant ceux de la pudeur, elle s'était dressée tout à coup, armée de toutes ses beautés, de toutes ses ruses, de toutes ses faiblesses apparentes ». Cette Bête travaille à la destruction de la société et de l'État : « C'est elle qui m'a montré, lorsque personne ne les voyait encore, les barbares en marche sur Paris, et le triomphe de la populace, et les ruines au milieu desquelles nous trébuchons depuis deux ans ».

Dans son essai, *L'Homme-Femme*, il s'explique sur ses intentions et se justifie. Il distingue trois catégories de femmes : « les femmes de temple ; les femmes

<sup>17</sup> Marie-Catherine Huet-Brichard, « Les arguties d'un moraliste : *La Femme de Claude* d'Alexandre Dumas fils », *Fabula / Les colloques*, Les moralistes modernes, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document1296.php>

<sup>18</sup> Cf. préface « À M. Cuvillier-Fleury ».

de foyer; les femmes de rue » (*L'Homme-Femme*, p. 8)<sup>19</sup>, soit les vierges, les épouses et mères, et les prostituées ainsi que les femmes du monde adultères. Il y a une «lutte du masculin et du féminin» (*ibid.*, p. 17) qui rend difficile la reconstitution de «l'Homme-Femme de la création première» (*ibid.*, p. 53). La femme créée par Dieu à partir de l'homme n'est pas dans le même rapport à Dieu que l'homme : il s'établit la hiérarchie suivante: «Dieu tout-puissant, l'homme médiateur, la femme auxiliaire, voilà le triangle. L'homme ne peut rien sans Dieu, la femme ne peut rien sans l'homme, voilà la vérité éternelle, absolue, immuable» (*ibid.*, p. 95). La femme, par sa nature, est une éternelle mineure: «Les femmes ne se rendent jamais au raisonnement, pas même à la preuve ; elles ne se rendent qu'au sentiment ou à la force» (*ibid.*, p. 6). L'égalité entre l'homme et la femme que réclament les féministes semble une chimère au polémiste: «La femme n'est pas une valeur égale, supérieure ou inférieure à l'homme, elle est une valeur d'un autre genre, comme elle est un être d'une autre forme et d'une autre fonction» (*ibid.*, p. 92). L'harmonie est possible seulement si l'homme est capable de guider sa femme; pour cela il doit «ne la glorifie[r] que dans sa valeur d'épouse et dans sa fonction de mère» (*ibid.*, p. 171). Reprenant dans sa préface «À M. Cuvillier-Fleury» un passage de *L'Homme-Femme*, le dramaturge dit au mari, dans la mesure où le divorce est impossible, si son épouse refuse l'autorité du mari, la maternité, et «prostitu[e] ton nom avec son corps [...], déclare-toi personnellement [...] le juge et l'exécuteur de cette créature. Ce n'est pas ta femme, ce n'est pas *une femme* ! elle n'est pas dans la conception divine, elle est purement animale, c'est la guenon du pays de Nod, c'est la femelle de Caïn : tue-la ! ». Mais il prend soin de souligner qu'il ne veut pas inciter à ce procédé radical tous les maris trompés et que Césarine a valeur allégorique.

Si Césarine est Messaline qui est elle-même la Bête de l'Apocalypse, c'est-à-dire l'incarnation du mal, elle est en même temps enrôlée dans une entreprise de légalisation du divorce, car c'est son impossibilité qui fait du meurtre l'ultime solution. Dumas fils est passé d'un théâtre marqué de l'empreinte du romantisme, au drame intime du couple et à la comédie réaliste, constituant un «théâtre social», «tent[ant] d'infléchir les mentalités, de modifier les lois»<sup>20</sup> ; c'est ainsi qu'avec *La femme de Claude* il plaide pour le divorce<sup>21</sup>. Son théâtre est celui d'un moraliste engagé dans les questions de son temps<sup>22</sup>. Et Claude, malgré toute sa

<sup>19</sup> Alexandre Dumas fils, *L'Homme-Femme*, *op. cit.*, 1872.

<sup>20</sup> Lise Sabourin, *op. cit.*, p. 106.

<sup>21</sup> Une loi de 1816 a supprimé du Code civil les articles permettant le divorce, qui ne furent rétablis qu'en 1884 : Carlo Venturini, «Matrimonio y divorcio : la tradición romanística frente a la actualidad», *Nova Tellus*, 32,1, 2014, p. 116.

<sup>22</sup> Voir, à ce sujet, Marie-Catherine Huet-Brichard, «Les arguties d'un moraliste : *La Femme de Claude* d'Alexandre Dumas fils», *op. cit.*

bonne volonté, n'est pas parvenu à maintenir Césarine dans sa fonction de mère et d'épouse. Dans ce cas, dans la mesure où la société interdit le divorce<sup>23</sup> et consent seulement à la séparation qui empêche de constituer une nouvelle union, Dumas fils est pour la solution radicale de l'élimination.

Voilà une forme de sexisme qui semble bien extrême. Mais est-ce à dire que Dumas fils, soit foncièrement misogyne ? Le personnage de Rebecca dans la pièce offre l'image de la femme idéale aux yeux de l'auteur, puisqu'elle est l'innocence, la vertu, le sens du devoir faits femmes. On sait aussi, d'autre part, que dans *La dame aux camélias*, le dramaturge s'est montré plein de compassion pour la courtisane repentie. De fait, on a observé une double postulation chez lui sur la question des femmes : il est pris entre la compassion et la condamnation railleuse. Si dans *L'Homme-Femme*, il se fait juge intransigeant, et qu'il justifie dans la préface de *La femme de Claude* sa peinture de Césarine en s'appuyant sur cette conception étroite, sa pensée va évoluer quelque peu. Il distingue, comme nous l'avons vu, trois catégories de femmes – les jeunes filles, les mères, «les femmes de rue»; ces dernières sont les courtisanes, qui agissent par nécessité économique et sont dignes de pitié, à la différence des femmes du monde qui se livrent par pur vice au libertinage; il ira jusqu'à demander pour les femmes le droit de vote et le droit au travail, qui «doit être [...] pour les femmes le plus grand dérivatif de l'amour après la maternité»<sup>24</sup> ; et il «va consacrer sa carrière à traiter des conséquences des préjugés sociaux sur la condition féminine»<sup>25</sup>. Il n'empêche que Césarine/Messaline est une figure négative, quelle que soit la lecture qu'on opère de la pièce : dans une lecture littérale, elle est celle qui trahit époux et patrie ; dans une lecture morale, elle est l'incarnation du mal ; et dans une lecture historique, elle sert à montrer que la France après le désastre de 1870, peut éradiquer les forces de dégénérescence<sup>26</sup>.

<sup>23</sup> «Il est évident qu'étant donnée la société actuelle, le divorce, dans une multitude de cas, est devenu pour ainsi dire indispensable, et qu'il vaut mieux rétablir le divorce dans la loi que d'être forcé d'admettre le meurtre dans les mœurs», *L'Homme-Femme*, *op. cit.*, p. 97.

<sup>24</sup> Nous suivons ici l'analyse de Lydie Morel, «Le Féminisme d'Alexandre Dumas fils», *Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses*, n° 2, cahier 19, 1914, pp. 48-50; n° 2, cahier 21, 1914, p. 66-68 [citation : p. 66].

<sup>25</sup> Lise Sabourin, *op. cit.*, p. 107.

<sup>26</sup> Cf. Marie-Catherine Huet-Brichard, *op. cit.*, qui ajoute une quatrième lecture: «une lecture allégorique (Claude, la Conscience tue la Bête qui gangrène la cellule familiale et le corps social)».

